

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN
"SEINE-NORMANDIE"

DELIBERATION N° 85-22 DU 24 OCTOBRE 1985
PORTANT ADAPTATION DU PROGRAMME 1982 - 1986

Le Conseil d'administration de l'Agence Financière de Bassin
"Seine-Normandie" ;

- Vu** la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution et notamment ses articles 14, 14-1 et 14-2 ;
- Vu** la délibération n° 81-19 du 26 octobre 1981 portant approbation du IVème Programme et les délibérations n° 82-10 du 3 juin 1982, 82-26 du 9 décembre 1982, 83-1 du 28 janvier 1983, 83-21 du 25 novembre 1983, 84-16 du 30 octobre 1984 et 85-2 du 20 février 1985 portant adaptation du IVème Programme ;

DELIBERE

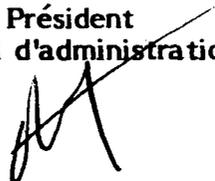
Article unique -

Le Conseil d'administration approuve l'adaptation 1986 du IVème Programme d'intervention telle que reflétée par le document annexé à la présente délibération.

**Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence**


Claude FABRET

**Le Président
du Conseil d'administration**


Olivier PHILIP

